



Demande de naturalisation

Par **espoir31**, le **06/01/2013 à 17:33**

Bonjour,
Je souhaite déposer une demande de naturalisation pour ma femme et mon enfant. Voici ma situation:
- Je réside depuis plus de 5 ans en France et j'ai validé 2 années d'étude universitaire. J'ai un CDD et un travail à temps plein.
- Mon épouse avec qui je me suis marié au pays fait 2 année en France et vient de valider son Master 1, elle est en Master 2.
- Nous avons eu un enfant en France cette année.
Pourrai-je demander la naturalisation pour moi et aussi ma femme et ma fille? Quelles sont mes chances de succès?
Merci

Par **amajuris**, le **06/01/2013 à 17:36**

bjr,
vous trouverez tous les renseignements sur ce lien.
mais une condition essentielle c'est de disposer de ressources suffisantes c'est à dire d'avoir un travail.
<http://vosdroits.service-public.fr/F2213.xhtml>
cdt

Par **AlexanderVas95**, le **07/01/2013 à 08:10**

Bonjour,
Je ne pense pas que vous puissiez réussir votre demande de naturalisation, car déjà il faut avoir un CDI, ensuite, si j'étais vous, vous demandez soit pour vous ou votre femme, car il n'y a pas de naturalisation de "groupe". Ensuite, votre enfant ne peut pas être français actuellement car vous même êtes de nationalité étrangère, par contre elle pourra choisir sa nationalité à sa majorité puisqu'elle est née en France.
Votre femme, combien de temps est elle en France? travaille t elle? elle ne pourra pas obtenir la naturalisation si elle ne travaille pas...